

# acto

## SPECIAL NIDS DE GUEPES

Concept breveté N° FR3007621

**Insecticide choc**, à action foudroyante, pour la **destruction des nids** et des **insectes dangereux** : guêpes, frelons et frelons asiatiques. Il permet de détruire tous les nids, même à distance ou difficiles d'accès. Sa très **longue portée : 7 à 8 mètres**, et son action foudroyante sécurisent l'utilisateur.

Il agit par contact et ingestion et provoque une **paralysie immédiate** de l'insecte suivie de mort.

### MODE D'EMPLOI

Grâce à sa très forte pression, **ACTO Spécial Nids de GUEPES ET FRELONS** permet de traiter le nid à distance (même si celui-ci est difficile d'accès) et de l'éliminer très rapidement. Il est conseillé de faire l'application à la tombée de la nuit quand tous les insectes sont rentrés au nid. Agiter l'aérosol. Enlever la sécurité enfant. Vérifier l'orientation du diffuseur avant d'appuyer sur la gâchette en tenant d'une main la poignée et de l'autre main l'aérosol. Puis à l'aide de la poignée, pulvériser le nid en vous tenant à quelques mètres, jusqu'à 8 mètres. Appliquer lorsque le vent est nul afin d'obtenir un résultat optimal. 1 aérosol permet de traiter 1 nid. Ne pas pulvériser à proximité d'appareils électriques sous tension, ni sur les végétaux.

**La poignée pistolet assure puissance et précision.**



Pour enlever la sécurité enfant : dévisser avec un tournevis.

## VOLUME SPÉCIAL FRELONS ASIATIQUES

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI



Contient : Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % aromatiques. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage avec ou sans reliquat de produit dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

UFI : EK80-C079-K00T-A8DW

N° de lot et date de péremption : voir indications sur l'emballage.

Par mesure de sécurité, utiliser seulement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

Type de préparation : aérosol (AE) insecticide (TP 18).

Composition en % (m/m) :  
Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0,36 %  
(1R)-trans-phénothrine (CAS n°26046-85-5) : 0,10 %  
Pipéronyl butoxyde (CAS n°51-03-6) : 1,61 %.

